

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATION
DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU VENDREDI 12 DECEMBRE 2025**

AFFAIRE N° 16-20251212

BUDGET ANNEXE DE L'EAU – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

L'an deux mille vingt-cinq, le douze du mois de décembre à neuf heures et vingt-cinq minutes, en application des articles L.2121-7, L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle polyvalente Zac Paul Badré, sise au Tampon, à l'angle des rues du Danemark et du Général Ailleret à la Châtoire, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud, également convoqués le 28 novembre 2025, sous la présidence de Monsieur HOARAU Jacquet (de l'affaire n° 01-20251212 à l'affaire n° 42-20251212) et de celle de Madame COURTOIS Vanessa, 3^e Vice-Présidente (de l'affaire n° 43-20251212 à l'affaire n° 46-20251212).

NOTA :

Nombre de conseillers
en exercice : 48

Présents : 39

Absents représentés : 08

Absents : 01

ETAIENT PRESENTS

- Commune du Tampon -

HOARAU Jacquet, THIEN AH KOON Patrice (de l'affaire n° 01 à l'affaire n° 34-20251212), GASTRIN Albert, TURPIN Catherine, MAUNIER Daniel, ROBERT Evelyne (de l'affaire n° 01 à l'affaire n° 33-20251212), THERINCOURT Jean-Pierre, BLARD Régine (de l'affaire n° 01 à l'affaire n° 39-20251212), DIJOUX-RIVIERE Mimose, DOMITILE Noëline, FONTAINE Véronique, GENCE Jack, GONTIER Charles Emile, LEBON Jean Richard, MONDON Laurence, ROMANO Augustine, TECHER Doris.

BASSIRE Nathalie, BENARD Monique, FONTAINE Gilles, SOUBAYA Josian.

- Commune de Saint-Joseph -

HUET Henri Claude, JAVELLE Blanche Reine, MUSSARD Harry, FULBERT-GERARD Gilberte, HOAREAU Sylvain, HUET Marie-Josée, LEBON David, LEICHNIG Stéphanie, LEJOYEUX Marie Andrée, COURTOIS Lucette, MUSSARD Rose Andrée, VIENNE Axel.

GUEZELLO Alin, LEBON Louis Jeannot.

- Commune de l'Entre-Deux -

VALY Bachil, GROSSET-PARIS Isabelle.

- Commune de Saint-Philippe -

RIVIERE Olivier, COURTOIS Vanessa.

ETAIENT REPRESENTES (PROCURATION)**- Commune du Tampon -**

PAYET TURPIN Francemay représentée par GASTRIN Albert, PICARDO Bernard représenté par MAUNIER Daniel, FONTAINE Henri représenté par DIJOUX RIVIERE Mimose, ROBERT Evelyne représentée par TECHER Doris (de l'affaire n° 34 à l'affaire n° 46-20251212), THIEN AH KOON Patrice représenté par HOARAU Jacquet (de l'affaire n° 35 à l'affaire n° 46-20251212), BLARD Régine représentée par DOMITILE Noëline (de l'affaire n° 40 à l'affaire n° 46-20251212).

- Commune de Saint-Joseph -

LEBRETON Patrick représenté par HUET Henri Claude, HUET Mathieu représenté par LEICHNIG Stéphanie, K/BIDI Emeline représentée par MUSSARD Harry, LANDRY Christian représenté par David LEBON.

BENARD Clairette Fabienne représentée par LEBON Louis Jeannot.

ETAIENT ABSENTS**- Commune de l'Entre-Deux -**

LAFOSSE Camille.

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, conformément aux règles de quorum, le Président ouvre la séance. En application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination d'un ou de plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. A l'unanimité, Madame DOMITILE Noëline a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

AFFAIRE N° 16-20251212**BUDGET ANNEXE DE L'EAU – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026**

Le Président rappelle que conformément à l'article L1612-2 du code général des collectivités territoriales, le Budget Primitif doit être voté au plus tard le 15 avril de l'année. Par ailleurs, le budget principal et ses budgets annexes doivent être adoptés au cours de la même séance en vertu du principe d'unité budgétaire.

A cet effet, le budget annexe de l'eau se présente avec les chiffres indiqués ci-dessous à l'occasion du vote du Budget Primitif 2026 de la CASUD.

A. Le cadre budgétaire

	Exploitation	Investissement	Total
BP 2023	12 286 000,00	34 693 000,00	46 979 000,00
BP 2024	7 308 000,00	30 196 832,00	37 504 832,00
BP 2025	7 420 000,00	18 123 000,00	25 543 000,00
BP 2026	7 820 000,00	28 025 000,00	35 845 000,00
<i>Variation</i>	+ 5,39 %	+ 54,64 %	+ 40,33 %

Le budget annexe de l'eau de 2026 ne comprend pas les résultats de l'année 2025, lesquels seront arrêtés à l'occasion de l'examen du compte financier unique 2025 prévu au cours du premier semestre prochain.

La clé de répartition des crédits ouverts à ce budget prévisionnel est conforme aux priorités définies lors du débat sur les orientations budgétaires 2026, à savoir :

- 78 % des crédits dédiés à l'investissement
- Le solde, soit 22 %, à l'exploitation du service public.

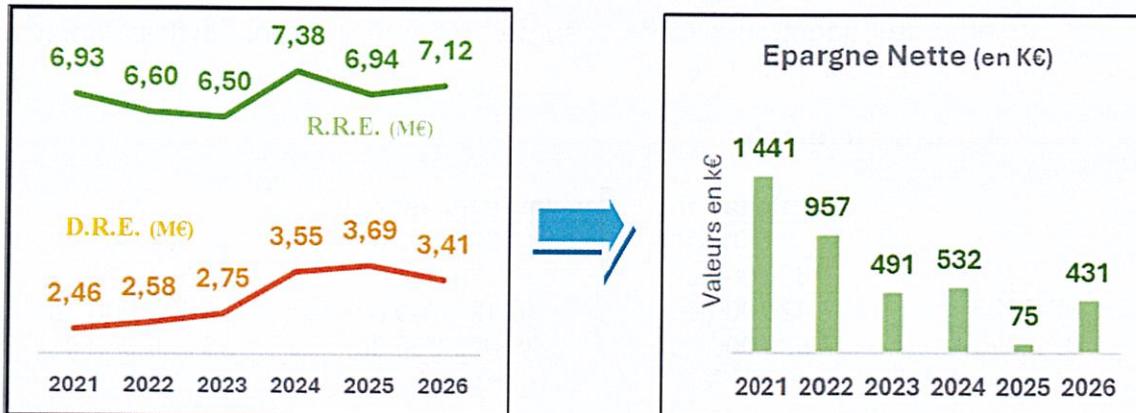
B. Le cadre financier

1. L'épargne nette se redresse en 2026

Il est présenté ci-dessous une présentation synthétique du budget en faisant ressortir les principaux indicateurs financiers, à savoir, l'épargne brute correspondant à la différence entre les recettes et les dépenses d'exploitation, et l'épargne nette représentant la marge d'autofinancement du budget investissement après le remboursement de la dette.

EAU	2021	2022	2023	2024	2025	2025
	C.A.	C.A.	C.F.U.	C.F.U.	C.F.U. projet	B.P.
A. Recettes Réelles Exploitation (R.R.E)	6 930	6 600	6 503	7 383	6 940	7 120
Tarifs des redevances	6 894	6 597	6 260	7 348	6 700	7 100
Autres recettes	36	3	243	35	240	20
B. Dépenses Réelles Exploitation (D.R.E.)	2 461	2 578	2 752	3 550	3 694	3 424
Charges à caractère général	323	331	338	293	419	314
Charges de personnel	806	865	850	800	800	800
Abandon de créances (non valeurs, ...)	0	136	0	0	0	0
Intérêts de la dette	1 329	1 210	1 533	2 313	2 175	2 160

EAU	2021	2022	2023	2024	2025	2025
	C.A.	C.A.	C.F.U.	C.F.U.	C.F.U. projet	B.P.
Autres dépenses	3	36	31	144	300	150
EPARGNE BRUTE (A-B)	4 469	4 022	3 751	3 833	3 246	3 696
(-) Remboursement emprunt	3 028	3 065	3 260	3 301	3 171	3 265
EPARGNE NETTE	1 441	957	491	532	75	431

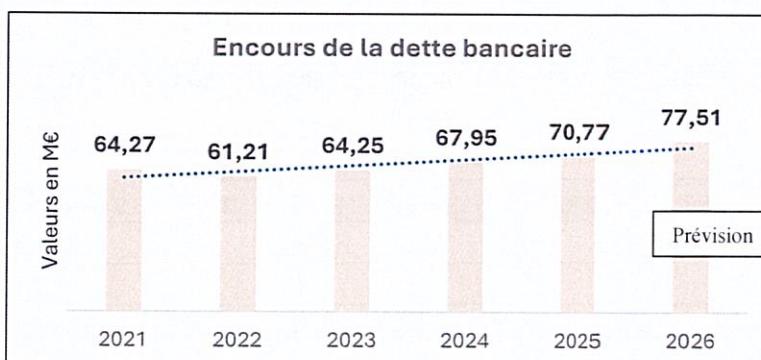


Une amélioration de l'épargne nette est observée, passant de 75 à 431 k€ entre 2025 et 2026 (+474 %).

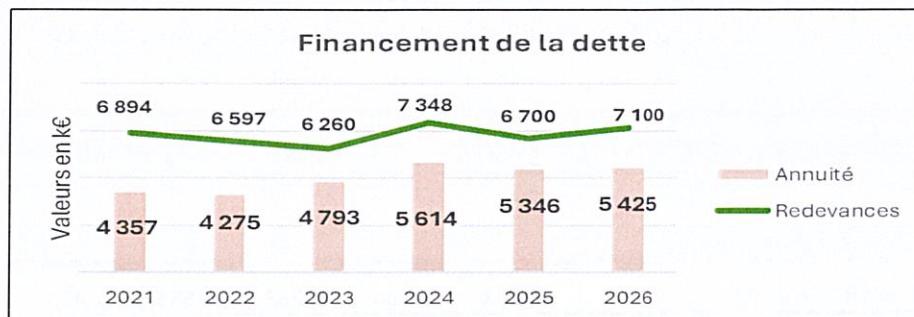
Cette tendance favorable s'explique aussi bien par la progression des recettes d'exploitation issues des redevances versées par les usagers du service (housse du nombre d'abonnés) que par la stabilisation des dépenses notamment celles liées à la charge de la dette (cumul des intérêts financiers et du remboursement du capital de la dette).

De plus, comme évoqué à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires 2026, les perspectives de croissance des recettes d'exploitation sont plutôt bonnes sur le territoire en raison de l'installation dans les prochaines années de nouvelles entreprises dans les zones d'activités économiques en cours de réalisation et de la livraison de nombreux programmes de logements pour répondre aux attentes de la population.

Toutefois, de nombreux investissements de création et de modernisation des réseaux publics d'eau ont été livrés au cours de ces dernières années pour soutenir la croissance démographique, l'implantation d'activités économiques et l'amélioration du cadre de vie pour accompagner le développement du territoire. Ces investissements ont été financés en partie par de la dette bancaire, faisant évoluer l'encours de la dette de la manière suivante :



Ce mode de financement des investissements a induit de nouvelles charges financières pour le budget annexe de l'eau (remboursement des échéances bancaires appelées également annuité de la dette) qui ont eu pour effet de réduire les marges de manœuvre budgétaire (voir graphique ci-dessous).



Les marges d'autofinancement du budget annexe (différence entre les redevances et l'annuité de la dette) sont bien réelles mais elles ont tendance à s'affaiblir (1,7 M€ en 2026 contre 2,5 M€ en 2021).

La CASUD devra ainsi faire preuve d'innovation financière au cours de la prochaine mandature « 2026-2032 » pour réaliser les infrastructures hydrauliques adaptées, résilientes et coordonnées avec l'aménagement du territoire. L'enjeu sera de maintenir un haut niveau d'investissement sans compromettre l'équilibre financier du budget.

En 2026, le cadre budgétaire proposé autorise la réalisation d'un programme prévisionnel de travaux de près de 24 millions d'euros.

2. Un programme d'investissement de près de 24 M€

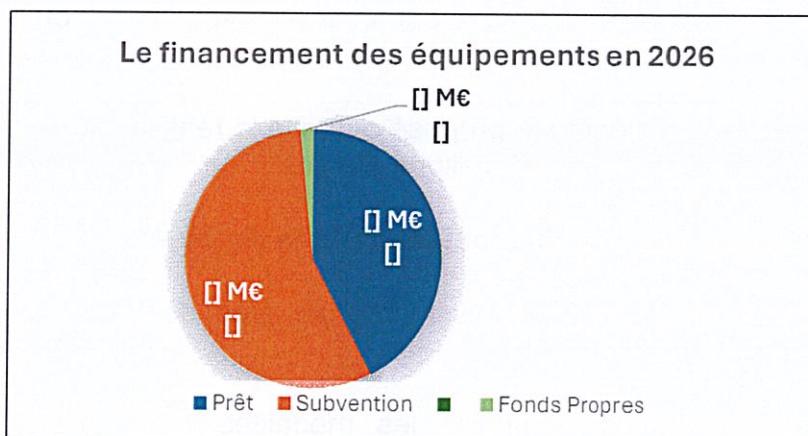
A ce Budget Primitif 2026, il est proposé près de 24 M€ de dépenses d'équipement.

Le tableau ci-dessous énumère les modalités de financement de ces opérations d'investissement.

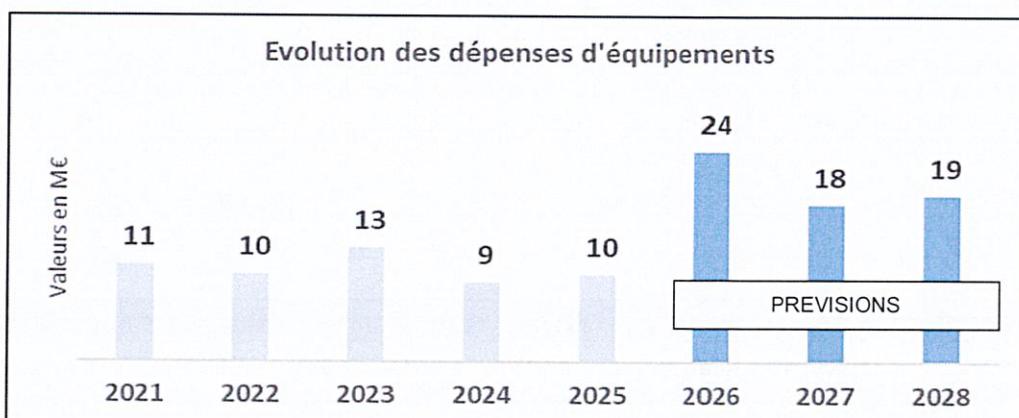
EAU	2021	2022	2023	2024	2025	2026
	C.A.	C.A.	C.F.U.	C.F.U.	C.F.U. projet	B.P.
A. TOTAL EMPLOI (1+2)	11 005	10 479	13 264	9 163	10 500	23 660
(1) Dépenses Financières	0	0	0	220	0	0
Autres dépenses	0	0	0	220	0	0
(2) Dépenses Equipment	11 005	10 479	13 264	8 943	10 500	23 660
Etudes	168	337	315	414	0	0
Equipment	274	154	40	66	0	0
Travaux (n)	10 563	9 988	12 909	8 463	10 500	23 660
B. TOTAL RESSOURCES (3+4)	15 867	5 293	14 532	18 701	9 075	23 660
(3) Recettes Financières	4 503	1 037	2 691	7 668	75	431
Excédent fonct. Capitalisé	3 062	0	2 200	7 136	0	0

EAU	2021	2022	2023	2024	2025	2026
	C.A.	C.A.	C.F.U.	C.F.U.	C.F.U. projet	B.P.
Autres recettes	0	80	0	0	0	0
Epargne Nette	1 441	957	491	532	75	431
(4) Recettes Equipement	11 364	4 256	11 841	11 048	9 000	23 229
Subventions (n)	4 183	4 197	5 540	4 033	2 000	12 229
Subvention CASUD	0	0	0	0	1 000	1 000
Emprunts	5 000	0	6 300	7 000	6 000	10 000
Autres recettes	2 181	59	1	15	0	0
SOLDE DE L'EXERCICE (B-A)	4 862	-5 186	1 268	9 553	-1 425	0
Solde au 1er janvier	1 481	6 343	-1 043	-6 911	2 642	1 217
Solde au 31 décembre	6 343	1 157	225	2 642	1 217	1 217
Stock de dette au 31 décembre	64 271	61 206	64 246	67 945	70 774	77 514

Les projets d'investissement 2026 sont majoritairement financés par des subventions (56 %), puis par des prêts bancaires (42 %) et enfin par l'autofinancement (2 %).



Il est présenté ci-dessous un premier scénario de la programmation pluriannuelle des investissements (P.P.I.) à réaliser sur la période 2026-2028. Il s'agit d'un document prévisionnel susceptible d'adaptation en fonction de l'évolution des besoins et des financements disponibles.



Annexe - Programme Pluriannuel des Investissements (2026 - 2028) - Budget annexe eau

AUTORISATIONS DE PROGRAMME (A.P.)				CREDITS DE PAIEMENT (C.P.)					
Commune	N° AP	INTITULÉS	Coût A.P. (HT)	Cumul C.P. avant 2025	Provisoire 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028	2029 et au- delà
		I. AP/CP en cours	122 018 910,00	23 348 438,12	7 000 000,00	19 030 000,00	16 100 000,00	17 641 000,00	38 899 471,88
St Joseph	2011013	Galerie Langevin (drain. grand gâlet)	8 000 000,00	1 253 502,21	2 900 000,00	3 000 000,00	800 000,00	46 000,00	497,79
St Joseph	2018001	Restructuration la Crête T1 et T2 (*)	23 000 000,00	363 518,55	600 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00	3 900 000,00	8 136 481,45
St Joseph	2020001	Sécurisation captage Cazala (*)	15 000 000,00	304 614,75	100 000,00	1 000 000,00	5 000 000,00	4 500 000,00	4 095 385,25
St Joseph	2026001	Potabilisation Cazala (*)	8 000 000,00	0,00	0,00	50 000,00	100 000,00	100 000,00	7 750 000,00
Tampon	2014914	Potabilisation Levencur	17 488 910,00	16 996 184,46	300 000,00	150 000,00	0,00	0,00	42 725,54
Tampon	2019100	Potabilisation Payet Go (*)	16 000 000,00	143 519,89	200 000,00	500 000,00	1 000 000,00	4 000 000,00	10 156 480,11
Tampon	2019101	Interconnexion Levencur	5 030 000,00	4 182 703,70	800 000,00	30 000,00	0,00	0,00	17 296,30
Tampon	2026002	Ponp age Epidor Hoarau (*)	3 000 000,00	0,00	0,00	500 000,00	1 000 000,00	1 500 000,00	0,00
Entre-Deux	2024203	Interconnexion Songes - réservoir coteau et farg (*)	3 500 000,00	0,00	100 000,00	200 000,00	500 000,00	2 500 000,00	200 000,00
St-Philippe	2020300	Equipement forage Takanaka	4 500 000,00	104 394,56	1 000 000,00	3 100 000,00	200 000,00	95 000,00	605,44
Commun	2026003	Groupes électrogenes	3 500 000,00	0,00	0,00	2 000 000,00	1 500 000,00	0,00	0,00
Commun	2025011	Amélioration de rendement	15 000 000,00	0,00	1 000 000,00	3 500 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	8 500 000,00
		II. Hors AP/CP		1 291 760,89	3 500 000,00	4 630 000,00	1 500 000,00	1 000 000,00	0,00
Tampon	2021107	Refoulement Pont du diable	5 000 000,00	1 269 287,95	1 200 000,00	2 030 000,00	700 000,00	0,00	0,00
Tampon		Création conduite 19ième	2 000 000,00	0,00	0,00	50 000,00	500 000,00	500 000,00	0,00
Entre-Deux	2012200	Refoulement Arganasse	2 000 000,00	22 472,94	100 000,00	1 600 000,00	300 000,00	80 000,00	0,00
Commun		Etudes diverses		0,00	0,00	175 000,00	0,00	0,00	0,00
Commun		Travaux et équipements divers		0,00	2 200 000,00	825 000,00	450 000,00	420 000,00	0,00
		TOTAL GENERAL (I) + (II)		10 500 000,00	23 660 000,00	17 600 000,00	18 641 000,00	38 899 471,88	

(*) Programme de 78 M€ financé à 50%

Il est donc proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le budget annexe de l'Eau du Budget Primitif 2026, voté chapitre par chapitre,
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil,

Après en avoir délibéré à la majorité des suffrages exprimés (2 voix contre : Mme BASSIRE Nathalie et M. FONTAINE Gilles ; ainsi que 16 abstentions : M. HUET Henri Claude, Mme JAVELLE Blanche Reine, M. MUSSARD Harry, Mme FULBERT-GERARD Gilberte, M. HOAREAU Sylvain, Mme HUET Marie-Josée, M. LEBON David, Mme LEICHNIG Stéphanie, Mme LEJOYEUX Marie Andrée, Mme COURTOIS Lucette, Mme MUSSARD Rose Andrée, M. VIENNE Axel, M. LEBRETON Patrick représenté par HUET Henri Claude, M. HUET Mathieu représenté par LEICHNIG Stéphanie, Mme K/BIDI Emeline représentée par MUSSARD Harry, M. LANDRY Christian représenté par David LEBON),

- approuve le budget annexe de l'Eau du Budget Primitif 2026, voté chapitre par chapitre,
- autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de la Réunion dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Abstention : 16

Contre : 02

Pour : 29

POUR EXTRAIT CONFORME,
La Secrétaire de séance,



Noëline DOMITILE

Le Président de la CASUD,

Jacquet HOARAU




REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24974008500066	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNAUTE D AGGLOMERATION DU SUD
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SGC de Saint-Pierre

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : SERVICE PUBLIC INTERCOMMUNAL EAU POTAB (2)

ANNEE 2026

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	29
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	31
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	33
A3.2 - Etalement des provisions	34
A4.1 - Equilibre des opérations financières	35
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	36
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	37
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	38
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	39
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	40
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	41
A6 - Etat des charges transférées	42
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	43

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	44
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	45
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	46
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	47
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	48
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	49
B1.7 - Etat des engagements reçus	50
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	51
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	52

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	53
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	55
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	56
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	57

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	58
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE
EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 820 000,00
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
		0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)	(si déficit)
		0,00
		(si excédent)
		0,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	7 820 000,00
		7 820 000,00

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	28 025 000,00
		28 025 000,00
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
		0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif)
		0,00
		(si solde positif)
		0,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	28 025 000,00
		28 025 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	35 845 000,00	35 845 000,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES****DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	309 000,00	0,00	314 000,00	314 000,00	314 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	800 000,00	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 109 000,00	0,00	1 114 000,00	1 114 000,00	1 114 000,00
66	Charges financières	2 065 000,00	0,00	2 160 000,00	2 160 000,00	2 160 000,00
67	Charges exceptionnelles	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		3 324 000,00	0,00	3 424 000,00	3 424 000,00	3 424 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	2 396 000,00		2 596 000,00	2 596 000,00	2 596 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 700 000,00		1 800 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 096 000,00		4 396 000,00	4 396 000,00	4 396 000,00
TOTAL		7 420 000,00	0,00	7 820 000,00	7 820 000,00	7 820 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**7 820 000,00****RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 700 000,00	0,00	7 100 000,00	7 100 000,00	7 100 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		6 700 000,00	0,00	7 100 000,00	7 100 000,00	7 100 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		6 720 000,00	0,00	7 120 000,00	7 120 000,00	7 120 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	700 000,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		700 000,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00
TOTAL		7 420 000,00	0,00	7 820 000,00	7 820 000,00	7 820 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**7 820 000,00****Pour information :**

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 696 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
--	--------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RE\ 042 ; RI\ 040 = DE\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041 ; DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	700 000,00	0,00	2 605 000,00	2 605 000,00	2 605 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 400 000,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 752 000,00	0,00	19 055 000,00	19 055 000,00	19 055 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	13 852 000,00	0,00	23 660 000,00	23 660 000,00	23 660 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 171 000,00	0,00	3 265 000,00	3 265 000,00	3 265 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	3 171 000,00	0,00	3 265 000,00	3 265 000,00	3 265 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	17 023 000,00	0,00	26 925 000,00	26 925 000,00	26 925 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	700 000,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	400 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 100 000,00		1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
	TOTAL	18 123 000,00	0,00	28 025 000,00	28 025 000,00	28 025 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	28 025 000,00
--	---------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	7 627 000,00	0,00	13 229 000,00	13 229 000,00	13 229 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 000 000,00	0,00	10 000 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	13 627 000,00	0,00	23 229 000,00	23 229 000,00	23 229 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00		
	Total des recettes réelles d'investissement	13 627 000,00	0,00	23 229 000,00	23 229 000,00	23 229 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	2 396 000,00		2 596 000,00	2 596 000,00	2 596 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 700 000,00		1 800 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	400 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 496 000,00		4 796 000,00	4 796 000,00	4 796 000,00
	TOTAL	18 123 000,00	0,00	28 025 000,00	28 025 000,00	28 025 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	28 025 000,00
--	---------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)**

3 696 000,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE 023 + DE 042 - RE 042$ ou solde de l'opération $RI 021 + RI 040 - DI 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	314 000,00		314 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	800 000,00		800 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	2 160 000,00	0,00	2 160 000,00
67	Charges exceptionnelles	150 000,00	0,00	150 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 596 000,00	2 596 000,00
Dépenses d'exploitation – Total		3 424 000,00	4 396 000,00	7 820 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 820 000,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	500 000,00	500 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 265 000,00	0,00	3 265 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	2 605 000,00	0,00	2 605 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	19 055 000,00	600 000,00	19 655 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		26 925 000,00	1 100 000,00	28 025 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	28 025 000,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 100 000,00		7 100 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		200 000,00	200 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	20 000,00	500 000,00	520 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		7 120 000,00	700 000,00	7 820 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 820 000,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	13 229 000,00	0,00	13 229 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	10 000 000,00	0,00	10 000 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	300 000,00	300 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	100 000,00	100 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 800 000,00	1 800 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		2 596 000,00	2 596 000,00
Recettes d'investissement – Total		23 229 000,00	4 796 000,00	28 025 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
-----------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	28 025 000,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	309 000,00	314 000,00	314 000,00
604	Achats d'études, prestations de services	170 000,00	170 000,00	170 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipement	5 500,00	6 000,00	6 000,00
6066	Carburants	12 500,00	13 000,00	13 000,00
611	Sous-traitance générale	13 500,00	14 000,00	14 000,00
6135	Locations mobilières	3 500,00	4 000,00	4 000,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	8 000,00	8 500,00	8 500,00
6156	Maintenance	13 500,00	14 000,00	14 000,00
617	Etudes et recherches	5 000,00	5 000,00	5 000,00
618	Divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6228	Divers	12 000,00	14 000,00	14 000,00
6231	Annonces et insertions	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6238	Divers	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6262	Frais de télécommunications	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6358	Autres droits	2 000,00	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	800 000,00	800 000,00	800 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	800 000,00	800 000,00	800 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		1 109 000,00	1 114 000,00	1 114 000,00
66	Charges financières (b) (8)	2 065 000,00	2 160 000,00	2 160 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 065 000,00	2 160 000,00	2 160 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	150 000,00	150 000,00	150 000,00
6711	Pénalités de retard sur marchés	100 000,00	50 000,00	50 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	50 000,00	100 000,00	100 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		3 324 000,00	3 424 000,00	3 424 000,00
023	Virement à la section d'investissement	2 396 000,00	2 596 000,00	2 596 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 700 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 700 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 096 000,00	4 396 000,00	4 396 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 096 000,00	4 396 000,00	4 396 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 420 000,00	7 820 000,00	7 820 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (13)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 820 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1

- (1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 700 000,00	7 100 000,00	7 100 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	6 700 000,00	7 100 000,00	7 100 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		6 700 000,00	7 100 000,00	7 100 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	20 000,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		6 720 000,00	7 120 000,00	7 120 000,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)</i>	700 000,00	700 000,00	700 000,00
722	<i>Immobilisations corporelles</i>	200 000,00	200 000,00	200 000,00
777	<i>Quote-part subv invest transf cpte résul</i>	500 000,00	500 000,00	500 000,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (8)</i>	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		700 000,00	700 000,00	700 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 420 000,00	7 820 000,00	7 820 000,00
+				
		RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00	
+				
		R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	0,00	
=				
		TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 820 000,00	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043*.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	700 000,00	2 605 000,00	2 605 000,00
2031	Frais d'études	700 000,00	2 605 000,00	2 605 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 400 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
2154	Matériel industriel	2 400 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	10 752 000,00	19 055 000,00	19 055 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	10 752 000,00	19 055 000,00	19 055 000,00
Total des dépenses d'équipement		13 852 000,00	23 660 000,00	23 660 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 171 000,00	3 265 000,00	3 265 000,00
1641	Emprunts en euros	3 171 000,00	3 265 000,00	3 265 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		3 171 000,00	3 265 000,00	3 265 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		17 023 000,00	26 925 000,00	26 925 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	700 000,00	700 000,00	700 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	500 000,00	500 000,00	500 000,00
139111	Sub. équipt cpté résult. Agence de l'eau	90 000,00	90 000,00	90 000,00
139118	Sub. équipt cpté résult. Autres	120 000,00	120 000,00	120 000,00
13912	Sub. équipt cpté résult. Régions	52 000,00	52 000,00	52 000,00
13913	Sub. équipt cpté résult. Départements	65 000,00	65 000,00	65 000,00
13914	Sub. équipt cpté résult. Communes	25 000,00	25 000,00	25 000,00
13917	Sub. équipt cpté résult. Budget communautaire de la collectivité de rattachement	17 000,00	17 000,00	17 000,00
139181		131 000,00	131 000,00	131 000,00
	Charges transférées	200 000,00	200 000,00	200 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	200 000,00	200 000,00	200 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	400 000,00	400 000,00	400 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	400 000,00	400 000,00	400 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		18 123 000,00	28 025 000,00	28 025 000,00

+

	RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
--	-----------------------------------	-------------

+

	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	---	-------------

=

	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	28 025 000,00
--	---	----------------------

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	7 627 000,00	13 229 000,00	13 229 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	5 000 000,00	5 421 000,00	5 421 000,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	7 808 000,00	7 808 000,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	500 000,00	0,00	0,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	2 127 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 000 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00
1641	Emprunts en euros	6 000 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		13 627 000,00	23 229 000,00	23 229 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		13 627 000,00	23 229 000,00	23 229 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	2 396 000,00	2 596 000,00	2 596 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 700 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	389 000,00	489 000,00	489 000,00
28154	Matériel industriel	36 000,00	36 000,00	36 000,00
28155	Outilage industriel	1 600,00	1 600,00	1 600,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	32 800,00	32 800,00	32 800,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	11 000,00	11 000,00	11 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	1 214 000,00	1 214 000,00	1 214 000,00
28182	Matériel de transport	14 000,00	14 000,00	14 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	200,00	200,00	200,00
28184	Mobilier	500,00	500,00	500,00
28188	Autres	900,00	900,00	900,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 096 000,00	4 396 000,00	4 396 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	400 000,00	400 000,00	400 000,00
2031	Frais d'études	300 000,00	300 000,00	300 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	100 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		4 496 000,00	4 796 000,00	4 796 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		18 123 000,00	28 025 000,00	28 025 000,00

+

	RESTES A REALISER N-1 (9)
	0,00

+

	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (9)
	0,00

=

	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
	28 025 000,00

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R/ 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D/ 041 = RI 041.

(9) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE****A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					91 589 129,84									
1641 Emprunts en euros (total)					91 589 129,84									
070362	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	14/12/2007	14/12/2007	15/12/2008	1 453 716,84	F	Taux fixe à 4.91 %	4,910	4,980	EUR	A	X	O	A-1
1259465	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	04/11/2013	01/11/2013	01/05/2014	10 000 000,00	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	3,580	EUR	S	C	O	A-1
1268359	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	05/11/2013	30/12/2014	01/06/2015	3 600 000,00	F	Taux fixe à 3.63 %	3,630	3,630	EUR	S	C	O	A-1
1271303	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	05/11/2013	01/06/2015	01/12/2015	1 600 000,00	F	Taux fixe à 3.63 %	3,630	3,630	EUR	S	C	O	A-1
1271311	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	04/11/2013	04/11/2013	01/12/2015	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.71 %	3,710	3,710	EUR	S	C	O	A-1
2008.12.113	CAISSE D'EPARGNE	16/12/2008	15/10/2009	15/01/2010	970 000,00	F	Taux fixe à 5.35 %	5,350	5,460	EUR	T	C	O	A-1
5317946-BEA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11/09/2019	11/09/2019	01/12/2025	15 300 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,500	1,500	EUR	A	C	O	A-1
A2908909	CAISSE D'EPARGNE	12/12/2008	25/10/2009	25/01/2010	970 000,00	F	Taux fixe à 5.47 %	5,470	5,580	EUR	T	C	O	A-1
C RE 1573 01X	Agence Française de Développement	27/02/2014	27/02/2014	31/08/2017	13 600 000,00	F	Taux fixe à 2.79 %	2,790	2,810	EUR	S	P	O	A-1
C RE 1573 01X-Tranche 2	Agence Française de Développement	27/02/2014	27/02/2014	31/08/2017	4 000 000,00	F	Taux fixe à 1.27 %	1,270	1,270	EUR	S	P	O	A-1
CRE 1404 02 R	Agence Française de Développement	11/09/2006	31/12/2009	30/06/2010	95 413,00	F	Taux fixe à 3.62 %	3,620	3,650	EUR	S	P	O	A-1
CRE 1457-06D T1	Agence Française de Développement	22/12/2009	27/07/2011	30/06/2012	5 000 000,00	F	Taux fixe à 2.93 %	2,930	2,950	EUR	S	P	O	A-1
CRE 1457-06D T2	Agence Française de Développement	22/12/2009	30/06/2011	30/06/2012	5 000 000,00	F	Taux fixe à 2.89 %	2,890	2,910	EUR	S	P	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Devises	Délité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial	Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
CRE 1702 01 R	Agence Française de Développement	19/12/2017	02/01/2018	31/01/2020	15 000 000,00	V	(Euribor 6M + 0,69)-Floor -0,69 sur Euribor 6M	0,320	0,330	EUR	S	C	O	A-1		
CRE 1779 01 F T2	Agence Française de Développement	13/12/2019	19/12/2019	31/07/2020	3 000 000,00	F	Taux fixe à 0,41 %	0,410	0,420	EUR	S	C	O	A-1		
CRE 1779 01 F-T1	Agence Française de Développement	13/12/2019	19/12/2019	31/07/2020	2 000 000,00	F	Taux fixe à 0,63 %	0,630	0,640	EUR	S	C	O	A-1		
CRE 1824 01 W	Agence Française de Développement	27/11/2020	09/12/2020	31/05/2021	5 000 000,00	F	Taux fixe à 0,37 %	0,370	0,370	EUR	S	P	O	A-1		
CRE 2018 02 T	Agence Française de Développement	12/12/2023	19/12/2023	30/06/2024	3 000 000,00	F	Taux fixe à 3,27 %	3,270	3,300	EUR	S	P	O	A-1		
1643 Emprunts en devises (total)					0,00											
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00											
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00											
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00											
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00											
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00											
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00											
1681 Autres emprunts (total)					0,00											
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00											
1687 Autres dettes (total)					0,00											
Total général					91 589 129,84											

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 24/12/2025

Reçu en préfecture le 24/12/2025

Publié le



ID : 974-249740085-20251212-16_20251212-BF

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		64 774 036,33					3 253 708,53	1 656 376,02	0,00	326 438,96
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		64 774 036,33					3 253 708,53	1 656 376,02	0,00	326 438,96
070362	N	0,00	A-1	0,00	11,96	F	Taux fixe à 4,91 %	4,980	54 334,61	28 285,00	0,00	1 143,62
1259465	N	0,00	A-1	5 999 999,92	17,83	F	Taux fixe à 3,58 %	3,580	333 333,34	209 954,10	0,00	32 955,24
1268359	N	0,00	A-1	2 280 000,00	18,92	F	Taux fixe à 3,63 %	3,630	120 000,00	80 946,95	0,00	6 259,90
1271303	N	0,00	A-1	1 039 999,93	19,42	F	Taux fixe à 3,63 %	3,630	53 333,34	36 935,79	0,00	2 859,46
1271311	N	0,00	A-1	1 300 000,07	19,42	F	Taux fixe à 3,71 %	3,710	66 666,66	47 178,08	0,00	3 652,39
2008.12.113	N	0,00	A-1	330 000,00	8,04	F	Taux fixe à 5,35 %	5,460	40 000,00	16 852,50	0,00	3 232,29
5317946-BEA	N	0,00	A-1	14 994 000,00	48,92	V	(Livret A(Préfixé) + 0,75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,450	306 000,00	367 353,00	0,00	27 805,20
A2908909	N	0,00	A-1	330 000,00	8,07	F	Taux fixe à 5,47 %	5,580	40 000,00	17 230,50	0,00	2 864,15
C RE 1573 01X	N	0,00	A-1	10 355 027,56	18,16	F	Taux fixe à 2,79 %	2,810	434 470,09	285 895,83	0,00	92 261,19
C RE 1573 01X-Tranche 2	N	0,00	A-1	2 884 794,12	18,16	F	Taux fixe à 1,27 %	1,270	139 266,13	36 196,11	0,00	11 622,73
CRE 1404 02 R	N	0,00	A-1	7 363,93	1,00	F	Taux fixe à 3,62 %	3,650	7 363,93	200,69	0,00	0,00
CRE 1457-06D T1	N	0,00	A-1	1 347 351,18	4,00	F	Taux fixe à 2,93 %	2,950	322 286,72	37 133,80	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											Annuité ID: 974-249740085-20251212-16_20251212-BF	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)					
CRE 1457-06D T2	N	0,00	A-1	1 344 028,80	4,00	F	Taux fixe à 2,89 %	2,910	321 686,78	36 534,92	0,00	0,00	
CRE 1702 01 R	N	0,00	A-1	11 785 714,32	21,58	V	(Euribor 6M + 0,69)-Floor -0,69 sur Euribor 6M	2,830	535 714,28	329 326,79	0,00	132 767,19	
CRE 1779 01 F T2	N	0,00	A-1	2 340 000,00	19,08	F	Taux fixe à 0,41 %	0,420	120 000,00	9 603,57	0,00	3 868,35	
CRE 1779 01 F-T1	N	0,00	A-1	1 560 000,00	19,08	F	Taux fixe à 0,63 %	0,640	80 000,00	9 837,80	0,00	3 962,70	
CRE 1824 01 W	N	0,00	A-1	4 036 620,04	19,91	F	Taux fixe à 0,37 %	0,370	194 821,95	14 755,45	0,00	1 184,55	
CRE 2018 02 T	N	0,00	A-1	2 839 136,46	23,00	F	Taux fixe à 3,27 %	3,300	84 430,70	92 155,14	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		64 774 036,33					3 253 708,53	1 656 376,02	0,00	326 438,96	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 24/12/2025

Reçu en préfecture le 24/12/2025

Publié le



ID : 974-249740085-20251212-16_20251212-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 24/12/2025

Reçu en préfecture le 24/12/2025

Publié le



ID : 974-249740085-20251212-16_20251212-BF

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS****A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	18	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	64 774 036,33	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE****A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES								IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE								A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES****A1.6****A1.6 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****A2****A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	2010-06-26

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Mobiliers et matériels de bureau	8	26/06/2010
L	Logiciels	3	26/06/2010
L	Organes de régulation (électronique, Capteur, etc)	6	26/06/2010
L	Ouvrage de génie civil pour le captage d'eau potable	40	26/06/2010
L	Pompe, appareils électromécaniques, install.ventil	12	26/06/2010
L	Batiments légers, abris	10	26/06/2010
L	Engins de travaux publics	8	26/06/2010
L	Véhicules de service	6	26/06/2010
L	Matériel Informatique	3	26/06/2010
L	Outilage et appareil de laboratoires	8	26/06/2010

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations****A3.1****A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations**

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECiations BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECiations SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	

A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES****A4.1****DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	3 765 000,00	3 765 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	4 396 000,00	4 396 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	631 000,00	631 000,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		3 765 000,00	I 3 765 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		3 265 000,00	3 265 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 265 000,00	3 265 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		500 000,00	500 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpté résultat</i>	500 000,00	500 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	4 396 000,00	III 4 396 000,00
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	4 396 000,00	4 396 000,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28153	<i>Installations à caractère spécifique</i>	489 000,00	489 000,00
28154	<i>Matériel industriel</i>	36 000,00	36 000,00
28155	<i>Outilage industriel</i>	1 600,00	1 600,00
28156	<i>Matériel spécifique d'exploitation</i>	32 800,00	32 800,00
28172	<i>Aménagements de terrains (mise à dispo)</i>	11 000,00	11 000,00
28175	<i>Matériel et outillage technique (mad)</i>	1 214 000,00	1 214 000,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	14 000,00	14 000,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	200,00	200,00
28184	<i>Mobilier</i>	500,00	500,00
28188	<i>Autres</i>	900,00	900,00
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	2 596 000,00	2 596 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION****A5.1.1**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT****A5.1.2**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION****A5.2.1**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT****A5.2.2**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES****A6****A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS**A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Incrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE****B1.1****B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET****B1.3****B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL****B1.4****B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT****ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT**

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
Part totale (4)	Dont part nette (5) I												
Marchés de partenariat (1)													
									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOUS-TOTAL									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOUS-TOTAL									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS****B1.7****B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN****AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.1****B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2011013 Galerie Langevin	7 400 000,00	600 000,00	8 000 000,00	4 153 502,21	3 000 000,00	846 497,79
2014914 Potabilisation Levener	17 488 910,00	0,00	17 488 910,00	17 296 184,46	150 000,00	42 725,54
2018001 Restructuration la Crête	20 321 000,00	2 679 000,00	23 000 000,00	963 518,55	5 000 000,00	17 036 481,45
2019100 Potabilisation Payet Go	12 000 000,00	4 000 000,00	16 000 000,00	343 519,89	500 000,00	15 156 480,11
2019101 Interconnexion Levener	5 030 000,00	0,00	5 030 000,00	4 982 703,70	30 000,00	17 296,30
2020001 Sécurisation source Cazala	14 100 000,00	900 000,00	15 000 000,00	404 614,75	1 000 000,00	13 595 385,25
2020300 Equipement forage Takamaka	3 500 000,00	1 000 000,00	4 500 000,00	1 104 394,56	3 100 000,00	295 605,44
2024203 Interconnexion Songe	2 120 000,00	1 380 000,00	3 500 000,00	100 000,00	200 000,00	3 200 000,00
2025011 Amelioration reseau eau potable subv FEDER	15 000 000,00	0,00	15 000 000,00	1 000 000,00	3 500 000,00	10 500 000,00
2026001 Potabilisation Cazala	0,00	8 000 000,00	8 000 000,00	0,00	50 000,00	7 950 000,00
2026002 Pompage Epidor Hoarau	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	0,00	500 000,00	2 500 000,00
2026003 Groupes électrogènes	0,00	3 500 000,00	3 500 000,00	0,00	2 000 000,00	1 500 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN****AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.2****B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****C1.1****C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes élus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP .

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
EMPLOYEE PAR LA REGIE****C1.2****C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYEE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Agent cat A, B et C	B	25	800 000,00
TOTAL GENERAL	B	25	800 000,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER****C2****C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****C3****C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

ARRETE – SIGNATURES BUDGET PRIMITIF 2026**SERVICE PUBLIC INTERCOMMUNAL EAU POTABLE**

DF
AP
Telle
Véronique

Nombre de membres en exercice : 48

Nombre de membres présents : 39

Nombre de suffrages exprimés : 47

VOTES : Contre : 2 Abstentions : 16 Pour : 29

Date de convocation : 28/11/2025

Présenté par Monsieur Jacquet HOARAU



A le Tampon, le 16 DEC. 2025

Délibéré par le Conseil communautaire réuni en session ordinaire.

A le tampon, le 14/12/2025 à 10h 00mn

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la réception en Préfecture, le
et de la publication, le 24/12 /2025